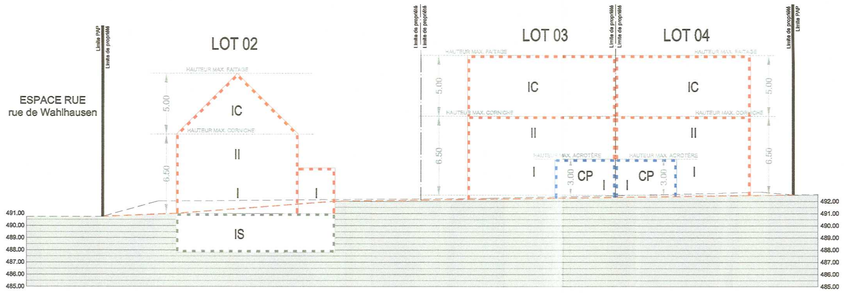

COUPE A-A' 1-250e

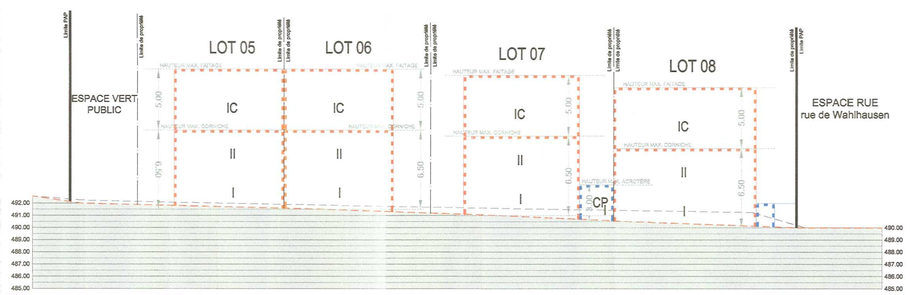

COUPE B-B' 1-250e

LOT 01	4.67 ar		
-	181,95m²	-	307,41m²
275,83m²	1-mi	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 02	5.09 ar		
-	181.95m²	-	307,41m²
275,83m²	1-mi	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 03	4.17 ar		
-	145,53m²	-	314,11m²
176,08m²	1-mj	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 04	4.32 ar		
-	140,00m²	-	299,40m²
173,05m²	1-mj	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 05	3.16 ar		
-	117,00m²	-	278,60m²
180,55m²	1-mj	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 06	3.31 ar		
-	117,00m²	-	278,60m²
183,96m²	1-mj	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 07	4.65 ar		
-	153,50m²	-	293,30m²
237,39m²	1-mi	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT 08	4.19 ar		
-	164,11m²	-	302,66m²
250,58m²	1-mi	1-u	1-u
t2	hc-6,50m hf-11,50m	-	II + 1C +1S

LOT / ILOT — surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m²] — min. max. — min. max. — surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²] — min. max. — type et nombre de logements
type de toiture — min. max. — nombre de niveaux
type, déclivités et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL PAR LOT

SURFACE BRUTE : 42.88 ares

SURFACE NETTE : 33.56 ares

SURFACE PRIVÉE PUBLIQUE NÉCESSAIRE A LA VIABILISATION : 9.32 ares

SURFACE A CÉDER AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : 8.73 ares *soit +/- 20.4%*

DENSITÉ DE LOGEMENT : +/- 23.84 log/ha

COS : 0.36
CMU : 0.71
CUS : 0.56

SURFACES

Fond de plan issu du mesurage n°554 daté du 03/11/2015, constituant le plan de délimitation du périmètre officiel de la zone d'aménagement PAP, dressé par le bureau GEOLUX G.O.3.14, géomètre officiel auprès de l'Administration du Cadastre et de la Topographie.

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER 1-250e

LÉGENDE OFFICIELLE

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- PAP — délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain remodelé
- terrain existant

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... — nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R — nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C — nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x — hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x — hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- cc — constructions en ordre continu
- cnc — constructions en ordre non continu
- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-ma — x maisons en bande

Types et nombre de logements
- x-u — x logements de type unifamilial
- x-di — x logements de type bifamilial
- x-pl — x logements de type plurifamilial

Forme des toitures
- tp — toiture plate
- tx (y%-z%) — toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / parcelles
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- pourcentage minimal en surface construite brute à affecter au logement par construction
- pourcentage minimal en nombre de surfaces construites brutes de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute du logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp — espace vert privé
- EVP — espace vert public
- ADJ — aire de jeux pour enfants
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- chemin piéton
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voies de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- haie projetée / talus à conserver
- mur projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de passage
- servitude de cave / stockage / aménagement

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- station pour pompe privée

Référence: 18219/67C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 20/08/2018
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

Cotations
- dimensionnement
- reculs

Représentations
- AA' — indication des coupes
- LOT 00 / 0.00 ar — indication numéro lot et surface

Infrastructures techniques
- grille d'avaloir pour eaux pluviales sur domaine privé
- regard d'eaux usées sur domaine privé
- regard d'eaux pluviales sur domaine public
- regard d'eaux usées sur domaine public

LÉGENDE

MAITRE DE L'OUVRAGE:

ADMINISTRATION COMMUNALE de PUTSCHEID
7, Veinerstrooss
L-9462 PUTSCHEID

PROJET:

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER
"RUE de WAHLHAUSEN" à MERSCHEID

ECHELLE:	DESSINE:	CONTROLE:	DATE:
1 / 250 e	JCM	AG	25/04/2018

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER NOUVEAU QUARTIER "RUE de WAHLHAUSEN" à MERSCHEID

ESPACE^E PAYSAGES
12, avenue du Rock'n Roll
L-4361 ESCH-SUR-ALZETTE

OBJET:

PARTIE GRAPHIQUE
MODIFIÉE SELON AVIS : 18219/67C

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER NOUVEAU QUARTIER

01